CRIMINELS DES EAUX PROFONDES

Quand vous lirez ces lignes, l'été paraîtra fort loin. Mais la honte ne m'aura pas quitté pour autant. J'ai honte, profondément honte du développement de la pêche en eau profonde (1). Le refus de l'Europe d'interdire cette technique barbare ouvre la voie au grand massacre de ce qui a survécu aux filets de surface. En juillet, huit associations, dont Bloom et Greenpeace, ont ouvertement accusé la France d'avoir dissimulé des données essentielles, de manière à empêcher tout vote contraignant de l'Europe contre cette pêche criminelle.

Au tournant des années 90 du siècle passé, devant la raréfaction des poissons, nos flottes industrielles de Lorient, Concarneau, Boulogne-sur-Mer se sont lancées dans l'aventure des grands fonds marins. Grâce à de nouvelles techniques, et notamment des câbles en acier d'une résistance inconnue jusqu'ici, il devenait possible d'aller traquer la vie à plus de 1500 mètres de profondeur. Avec un résultat bien sûr épouvantable.

Le chalutage profond détruit tout sur son passage, à la recherche de sabres noirs, de grenadiers de roche, d'empereurs, dans des zones où le renouvellement de la vie est bien plus lent qu'en surface. Le désastre est si bien documenté que 300 chercheurs de 31 pays ont signé en 2013 un texte réclamant l'interdiction pure et simple de la pêche en eau profonde.

Or la France a donc menti. Nos représentants disposaient de données de l'Ifremer montrant la réalité tragique des destructions et, par ailleurs, le ridicule bénéfice économique de ce mode de chalutage. Mais qui se soucie vraiment des mers ? Un siècle de pêche industrielle a désorganisé des chaînes de vie de plusieurs millions d'années d'âge.

Peut-on transiger ? Je sais que cela ne se fait pas, mais mon sentiment est clair : pas dans ce domaine. Aucun compromis n'est possible avec les massacreurs de l'océan. La seule mesure capable de vaincre le monstre, c'est de batailler pour l'interdiction mondiale de la pêche industrielle. Pas seulement celle des chaluts des eaux profondes. Celle des bateaux-usines, de la farine de poisson, des filets dérivants. Mort à la mort ! Et vive la pêche artisanale ! (2)

Fabrice Nicolino

(1) Voir pour plus de détails l'indispensable site de l'association Bloom (www.bloomassociation.org).

(2) Voir le site de la petite pêche artisanale française (www.plateforme-petite-peche.fr).